



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC

Technoparc Poissy - Espace Média

3 rue Gustave Eiffel

78 300 POISSY

T. 09 53 68 14 83

info@ff-flyingdisc.fr

www.ff-flyingdisc.fr

## Compte rendu de l'assemblée générale FFFD 2019

Samedi 7 Décembre 2019, de 10h00 à 17h00

CNOSF - Salle de Presse

Maison du Sport Français - 1 avenue Pierre de Coubertin - 75013 Paris

Début de la réunion : 10h15

[4228 voix représentées sur 4780.](#)

**Résolution n°1** : *Constitution de la commission électorale et de surveillance de l'assemblée générale*

Proposition de vote à main levée sur les résolutions de l'assemblée générale 2019 : [Adoptée à l'unanimité](#)

Président de séance : Franck Leygues

Secrétaires de séance : Amandine Constant et Raphaël Mathé

Scrutateurs :

- Anthony Affilé (Discobols / Membre du Comité Directeur)
- Inga Huille (Friselis Club Ultimate Versailles)
- Alexandre Prinet (ASPTT Blois Freezgoriphyk)

[La constitution de la commission électorale et de surveillance de l'assemblée générale est adoptée à l'unanimité.](#)

**Résolution n°4** : *Approbation du rapport moral de la saison 2018/2019,*

*Présenté par Franck Leygues, Président FFFD*

- *L'adhésion au Comité National Olympique et Sportif Français*
- *La poursuite de la structuration du Flying Disc*
- *Le rayonnement de la France en compétition internationale*
- *Les premiers championnats du monde scolaire d'Ultimate*
- *Les premiers Comités Flying Disc départementaux*
- *L'évolution des politiques publiques*
- *La réorganisation interne de la fédération*
- *L'évolution des outils de gestion*
- *Le renforcement financier*
- *Le fonctionnement du Comité Directeur fluidifié*



Intervention de Augustin Scala – Président Friselis Ultimate Club Versailles : Dans le bilan moral, la dépendance des fédérations citée est-elle sur des financements publics ou privés ?

Réponse de Franck Leygues : La baisse voire l'arrêt des subventions du ministère impactent et fragilisent beaucoup de fédérations.

Questions de Hervé Bach – Président Olympique Ultimate Freezbee : Combien la FFFD paye-t-elle pour iClub ?

Réponse de Franck Leygues : iClub coûte 1€ par licencié plafonné au 20000<sup>ème</sup> licencié (soit 20000€ maximum).

Question de Benjamin Guillard – Président LFD Auvergne-Rhône-Alpes : Auparavant un club touchait une subvention du CNDS, maintenant est-ce que c'est la fédération qui va subventionner et quel sera le montant par association affiliée FFFD ?

Réponse de Franck Leygues : L'Agence Nationale du Sport transfère la compétence aux fédérations. En 2018, l'ensemble des structures affiliées FFFD a touché 10000€ au titre de l'emploi, et 15000€ au titre de demande de subventions diverses des clubs et ligues. A priori, pour 2020, la FFFD va toucher 15000€ pour financer les projets de ses associations affiliées, sachant que la partie emploi reste sur une gouvernance territoriale. La commission développement a décidé de soutenir prioritairement les associations qui ont été subventionnées par le CNDS l'année précédente et de travailler sous forme d'appels à projet (création d'emploi, développement du féminin et de la mixité entre autres).

David Balussou - Président de la LFD Île-de-France : Connait-on le montant que les clubs et ligues ont demandé au CNDS l'année dernière ?

Réponse de Franck Leygues : On ne connaît pas le montant des demandes qu'ont faites les structures, on ne connaît que le montant obtenu.

[Le rapport moral de la saison 2018-2019 est adopté à l'unanimité.](#)

**Résolution n°2** : Proposition de modification du Règlement Intérieur FFFD,

[La résolution portant sur les modifications du Règlement Intérieur adopté à l'unanimité.](#)

**Résolution n°3** : Entérinement des Comités Flying Disc départementaux : 17, 75 et 95,

Présenté par Franck Leygues

Présentation de Benjamin Bourdon – Président du CFD Paris 75

Présentation d'Annie Gibier – Présidente du CFD Val d'Oise 95

Présentation de Jean-Marc Audouin – Président du CFD Charente-Maritime 17

[L'entérinement des trois Comités Flying Disc départementaux est adopté à l'unanimité.](#)

**Résolution n°5** : Approbation du rapport d'activité de la saison 2018/2019,

**Rapport de la Commission Technique Nationale** présenté par Frédéric Risse – Directeur Technique National

Question de Inga Huille – Friselis Club Ultimate Versailles : Y a-t-il des bénévoles autres que les membres des Staff EdF qui font partie de cette commission ?

Réponse de Frédéric Risse : En plus des Staffs, il y a également un gros travail fait par les salariés, la commission médicale, le pôle Espoir et la commission Disc Golf.

*Intervention de Cédric Trestard – Responsable Pôle Espoir : Cédric Trestard rappelle les très beaux résultats des équipes de France juniors avec de plus en plus de clubs (33 clubs envoient des jeunes aux présélections). Recherche de stages peu coûteux, volonté de ne pas multiplier le nombre de stages, recherche de financement afin que les EdF Juniors ne soient pas trop coûteuses. Arrivée du mixte (U17 et U20) au niveau européen. Au niveau national, de plus en plus d'équipes juniors participent aux championnats régionaux et nationaux (Indoor, Outdoor et Beach).*

**Rapport de la Commission Féminine** présenté par Anne Le Borgne - Commission Féminine

Question de Inga Huille – Friselis Club Ultimate Versailles : Y a-t-il une augmentation du nombre d'équipes féminines inscrites en compétition ?

Réponse de Anne Le Borgne : Oui, même si ce n'est pas encore significatif.

Question de Michel Valentin – Président de LFD Centre-Val de Loire : Le format 5c5 mis en place l'année précédente sur les compétitions régionales Outdoor a-t-il été suivi cette année ?

Réponse de Anne Le Borgne : Non, peu de régions l'ont appliqué cette saison.

Question de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 : Est-ce qu'il existe un recensement des besoins de bénévoles pour les différentes commissions ? Comment peut-on intégrer les commissions fédérales ?

Réponse de Franck Leygues : Non, mais il y a un manque de communication entre autres sur ce sujet. Chaque responsable de commission a carte blanche pour la gestion interne de sa commission. Les licenciés intéressés doivent se rapprocher des responsables de commission. La fédération manque de bénévoles, en particulier au sein de la commission communication.

Intervention d'Inga Huille – Friselis : Les dirigeants peuvent aussi relayer le message dans les clubs et ligues des besoins de bénévoles au sein des commissions fédérales et au sein des ligues et comités départementaux.

Questions de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 : Concernant le rapport moral, il mentionne un projet sportif fédéral... Est-il accessible ? Le cas échéant peut-il nous être transmis ?

Réponse de Franck Leygues : il a été partagé lors de la candidature du comité directeur actuel.

**Rapport de la Commission Médicale** présenté par le Docteur Annie Proust – Commission Médicale

Question de Augustin Scala – Président Friselis Club Ultimate Versailles : Les visites médicales sont-elles uniquement organisées pour les EdF Ultimate seniors ?

Réponse du Dr Proust : Pour le moment, oui, mais à terme tous les joueurs EdF seront soumis aux visites médicales.

Question de Michael Rochette – Président Lutèce Ultimate : Pourquoi les certificats médicaux à télécharger sont-ils bloqués à 300ko ?

Réponse du Dr Proust : c'est une question financière, car on paie le flux entrant et cette année nous avons beaucoup d'archives à saisir. C'est à voir pour les saisons futures, une évolution est possible en fonction du stockage utilisé cette année.

Questions d'Adeline Binger – Présidente West Disc Golf Phenomena : Concernant « l'outil pour la dépose des certificats médicaux » : Comment doivent être gérés les dépôts des certificats médicaux pour les personnes appartenant à deux clubs distincts Ultimate et Disc-Golf ? Gestion des homonymes : la recherche de joueur par



nom ne permet pas d'identifier, lorsqu'il y a des homonymes, quel joueur est sélectionné avant validation du joueur.

Réponse de Vincent Roy – Directeur FFFD : Si le certificat médical est bien rempli pour l'Ultimate et le Disc Golf, il n'y a pas besoin de resoumettre le certificat médical. S'il y a deux certificats, alors il faut donc inscrire le joueur sur les deux disciplines. La sélection de l'homonyme se fait un peu plus loin dans le processus.

Question de Inga Huille – Friselis Club Ultimate Versailles : les informations récoltées lors des visites médicales sont-elles partagées avec les staffs EdF sportifs?

Réponse du Dr Proust : C'est l'objectif à terme (sans trahir le secret médical) pour adapter les préparations sportives par exemple à tous les joueurs de l'équipe.

Question de Wendy Regnier - Friselis Club Ultimate Versailles : Qu'en est-il des formations Référent santé qui avaient eu lieu par le passé.

Réponse du Dr Proust : Ces formations ont été déléguées aux ligues. A ce jour cinq formations ont permis de former quarante personnes.

Intervention de Anthony Affilé – Commission Formation pour remercier les LFD organisatrices de formations (Santé, DFEU1 et DFEU2).

#### ***Rapport de la Commission Formation présenté par Anthony Affilé***

Questions de Isabella Schubert – West Disc Golf Phenomena : Y aura-t-il des formations Disc Golf dans le futur ? Y a-t-il un brevet fédéral prévu pour le Disc Golf ?

Réponse de Gérard Morin – Commission Disc Golf : Un projet de formation Disc Golf est en cours de création. L'objectif est de rattraper le « retard » du Disc Golf sur l'Ultimate en termes de formation et donc un brevet fédéral sera prévu dans un futur plus lointain.

#### ***Rapport de la Commission Ligues présenté par Yann Lepleux***

Intervention de Clémentine Bant – Présidente LFD Nouvelle Aquitaine pour exprimer le besoin d'un recueil de données des réunions FFFD/LFD.

Intervention de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 afin d'inclure aussi les CFD et les comptes-rendus de CD.

#### ***Rapport de la Commission Disc Golf présenté par Gérard Morin***

Question d'Adeline Binger – Présidente West Disc Golf Phenomena : Concernant « le délai de renouvellement PDGA suite à la prise de la licence FFFD » : Les licences Disc-Golf étant prises dès septembre, pourquoi le renouvellement PDGA n'est pas réalisé à ce moment-là ? Pour un renouvellement, il n'y a pas de notion de respect du calendrier chez PDGA. Un décalage au 31 décembre de l'année suivant celle de fin de validité d'adhésion étant effectué automatiquement lors d'un renouvellement. Pour une nouvelle inscription, PDGA réalise à partir d'octobre l'inscription couvrant la fin d'année en cours et l'adhésion de l'année suivante.

Réponse de Gérard Morin : L'objectif est qu'il n'y ait pas de ruptures d'une saison à l'autre, il est possible d'anticiper pour des cas particuliers.

Question de Augustin Scala – Président Friselis Club Ultimate Versailles : Il y a également des soucis sur la date de début de saison Ultimate, Est-ce qu'il y a une homogénéisation possible ?

Questions de Jean-Marc Audouin – Président du CFD 17 : Concernant « La date de début de saison » : Est-il possible d'envisager de changer de date de début de saison soit en l'avançant au 1er juillet au en la reculant au 1er novembre, soit en mettant en place une saison de 15 mois ou autre par exemple du 1er janvier au 31 décembre ?

Le sujet est récurrent c'est donc qu'il y a un problème. Il y a engorgement, au début du mois de septembre, du travail de saisie des informations par les clubs et de validation par les salariés de la fédération. Chacune des trois propositions éviterait le « stress » de la rentrée de septembre pour tout le monde, sachant que les nouvelles adhésions se font à cette période-là !

Question de Hervé Bach – Président Olympique Ultimate Freezbee : Concernant iClub : Peut-on envisager un avancement du début de la saison iClub d'une semaine/10 jours ?

Réponse de Franck Leygues : Il y a le fonctionnement PDGA, le fonctionnement WFDF, mais il y a aussi le fonctionnement français sportif. Il y a beaucoup de contraintes multiples dans et hors fédération. Par exemple on ne peut pas étendre la saison à 15 mois, le logiciel ne permet pas la superposition de saisons. L'inscription ne peut pas se faire en amont également (sauf pour les CM). Si on doit modifier le calendrier, il n'y aura pas de bonnes réponses. Par contre, on peut s'interroger sur les dates du calendrier fédéral et retravailler ce calendrier.

Question de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 : Qu'en est-il de la création de la licence Flying Disc discutée lors de l'assemblée générale 2018 ?

Réponse de Franck Leygues : Cela va poser un problème financier, en particulier pour les joueurs de Disc Golf. Il faut travailler sur ce projet, pour le moment mis en suspens. Par ailleurs il n'y a pas de cohérence avec les catégories Ultimate et Disc Golf au niveau international.

Question d'Alexandre Prinnet – ASPTT Blois Freezgoriphyk : Est-il possible de créer des petits évènements informels lors des compétitions fédérales d'Ultimate pour faire découvrir le disc golf ?

Réponse de Gérard Morin : il serait intéressant de renforcer les référents Disc Golf dans les ligues et de s'adresser plutôt localement pour l'organisation de ces évènements.

Intervention de Vincent Roy : Il existe au moins un club de Disc Golf dans chaque ligue.

**Rapport de la Commission Ultimate** présenté par Amaury Guérin – Commission Ultimate

**Rapport de la Commission Communication** présenté par Jean-Marc Audouin – Commission Communication

[Le rapport d'activité de la saison 2018-2019 est adopté à l'unanimité.](#)

**Résolution n°8 : Débats sur "emploi et formation" et "projets fédéraux et financements"**

Introduction par Franck Leygues

**L'adhésion de la FFFD au Comité National Olympique et Sportif Français**

Invité : Mr Jean-Pierre Mougin, Vice-président du CNOSF, en charge de l'emploi et de la formation au CNOSF

Intervention de Mr Mougin :

- Bienvenue à la FFFD, nouvel adhérent du CNOSF
- Introduction à Paris2024
- « Pour que le sport change les vies », contribution du CNOSF à Paris2024

Question de Mehdi Boukarabila – Président LFD Hauts de France : Qu'est-ce que l'Agence Nationale du Sport ?

Réponse de Jean-Pierre Mougin : C'est une révolution de l'organisation du sport en France avec différents acteurs dont l'Etat avec 30% de représentants (Ministères des sports, de l'Education Nationale, des Finances, et de la cohésion sociale-santé), les collectivités territoriales avec également 30% de représentants (régions, départements, agglomérations, villes), le mouvement sportif avec également 30% de représentants et enfin le



monde économique avec 10% de représentants (Medef, GIE, ...). C'est une gouvernance partagée pour faire le sport de demain et il n'y avait pas eu de changement d'organisation ni de gouvernance depuis 1960. 28 fédérations étaient pilotes sur 2019 pour gérer la répartition des subventions publiques, et à partir de 2020 ce seront toutes les fédérations.

Question de Thomas Péron – Président Ré Flying Oysters : Est-ce qu'il y a eu un relai du CNOSF vers les CROS et CDOS de l'information de l'adhésion FFFD ?

Réponse de Jean-Pierre Mougin : non, mais de nouvelles élections dans les CDOS/CROS sont prévues sur le premier trimestre 2020. Mr Mougin incite à aller voir et investir les CROS et CDOS à ce moment-là pour se faire connaître et faire connaître le Flying Disc.

Question de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 : Quelles sont les missions des CDOS/CROS ?

Réponse de Jean-Pierre Mougin : Ce sont les mêmes missions que le CNOSF mais déclinées au niveau territorial : Préparation du haut niveau, emploi/formation/professionnalisation, diversité des pratiques, développement/innovation.

Mr Mougin fait également part de la création du label et des Trophées Club+ lors d'une journée prévue le 27 Mars 2020. Six thèmes seront mis à l'honneur : excellence, environnement, initiative de santé, accompagnement éducatif, cohésion sociale et inclusion, valeurs éducatives et citoyenneté.

### ***La création d'emploi dans nos clubs et nos ligues***

Invités :

- Sylvain Rullier, Président Magic Disc Angers : Présentation de l'expérience du club Magic Disc Angers
- Mr Jean-Pierre Mougin, Vice-président du CNOSF, en charge de l'emploi et de la formation au CNOSF

Question de Augustin Scala – Président Friselis Club Ultimate Versailles : Est-ce que les prestations sont recherchées par le salarié ou le club ?

Réponse de Sylvain Rullier : Cela a été établi dans le contrat, il faut que le salarié soit autonome, cherche lui-même les prestations et à créer son réseau car les dirigeants de club qui sont bénévoles n'ont pas forcément le temps.

Intervention de Jean-Pierre Mougin sur les emplois ex-CNDS maintenant ANS : Ils sont pour le moment subventionnés sur deux ans. Il y a 5000 emplois aidés actuellement. La création d'un groupement d'employeurs (type Profession Sport Loisirs) au sein du mouvement sportif est en cours afin de réduire les frais de fonctionnement. Les types de création de postes au sein d'une structure associative sportive peuvent être : Agent sportif, agent de développement, support technique, ...

Il ne faut pas hésiter à se faire aider : CCNS convention collective nationale sportive, CoSMoS, les OpCo avec l'AFDAS.

Par ailleurs, il existe un outil de calcul du coût de l'emploi disponible sur le site du CNOSF.

L'emploi est la seule solution pour continuer de se développer en tant que club.

Question d'Alexandre Prinnet – ASPTT Blois Freezgoriphyk : Au quotidien, où est physiquement le salarié et est-ce que les créneaux d'animation avaient été confirmés avant la création du poste ?

Réponse de Sylvain Rullier : Il est basé chez lui en télétravail, bien que souvent en déplacement. Une partie des animations avaient été confirmée avant la création du poste.



Intervention de Jean-Marc Audouin – Président du CFD 17 : le club de Royan a recruté un apprenti BPJEPS. C'est vraiment une vraie dynamique de développement pour le club. Le financement de cet apprenti est partagé entre subventions et fonds propres du club.

### ***Les projets fédéraux et financement***

La commission Développement sera constituée de :

- 4 élus membres du comité directeur
- 4 élus LFD et CFD

Le comité directeur se réunira avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 afin d'élire les membres de la commission.

Critères d'éligibilité aux subventions de la commission développement :

- Mixité et féminité
- Emploi
- Sport pour tous
- Couverture territoriale et départementale

Intervention de Jean-Pierre Mougin sur le sport Santé : C'est le levier de développement pour entrer dans les entreprises, avec entre autres le sport sur ordonnance.

*Départ de Jean Pierre Mougin, chaleureusement remercié pour sa participation et ses encouragements*

Présentation de partenaire ayant un rôle à jouer dans la collaboration avec la FFFD :

Invité : Association Impuulse (Développement du sport féminin) – Martin Ottenwaelter

Présentation de l'association par Martin Ottenwaelter et des six membres fondateurs : Elise Becker, Anne Le Borgne, Lucie Ruffié, Aude Richon, Augustin Scala, Martin Ottenwaelter.

Question de Inga Huille - Friselis Club Ultimate Versailles : Impuulse va proposer des projets ou est en attente de proposition de joueuses ?

Réponse de Martin Ottenwaelter : Pour commencer Impuulse va proposer un projet mais sera en attente et attentif aux propositions de toutes et tous.

Question de Clémentine Bant – Présidente LFD Nouvelle Aquitaine : Pourquoi ne pas être au sein de la commission féminine plutôt que de créer une association ?

Réponse de Martin Ottenwaelter : La fédération ne peut pas tout faire, l'idée est de faire de projets en parallèle (type tournoi par exemple) pour le développement féminin et en accompagnement du développement fédéral dans un souci d'efficacité plus rapide.

Question de Jean-Marc Audouin - Président CFD 17 : Quel est le financement de Impuulse ?

Réponse de Martin Ottenwaelter : Par un don personnel type mécénat pour commencer, ensuite des adhésions (de personnes physiques ou morales) pourront compléter. Il y aura aussi des recherches de financement.

Question de Clémentine Bant – Présidente LFD Nouvelle Aquitaine : Les projets sont-ils éligibles au niveau régional ?



Réponse de Martin Ottenwaelter: Impuulse présentera en janvier des appels à projets ; Il sera possible d'élargir aux projets non-féminins.

*Présentation du premier projet d'Impuulse*: Proposition d'un accord tripartite Impuulse-Focus-FFFD pour la retransmission des Championnats de France Outdoor (mixte, open, féminin).

Objectif 2020 : Achats de matériel par Impuulse et retransmissions des matches pilotées par Focus. L'objectif est la retransmission des trois finales N1.

Question de Benjamin Guillard – Président LFD Auvergne-Rhône-Alpes : Est-ce que les clubs seront alors encore autorisés à faire des images lors de ces championnats couverts par cet accord ?

Réponse de Martin Ottenwaelter et Franck Leygues : il faudra cadrer ces captations et productions d'images mais cela pourra être autorisé. Il pourra y avoir une cession des droits de retransmission de la FFFD avec accords possibles avec d'autres partenaires (Media 365 ou services communication des villes accueillantes par exemple).

Intervention de Jean Marc Audouin – Président CFD 17 : « attention de ne pas être trop exclusif pour ne pas bloquer certains photographes ou médias notamment locaux ».

Question de Thomas Péron – Président Ré Flying Oysters : Comment les clubs pourront connaître les contraintes techniques lorsqu'ils candidateront à l'organisation ?

Réponse d'Amaury Guerin et Martin Ottenwaelter : On parle ici uniquement des finales des championnats Outdoor où peu de clubs candidatent. Par ailleurs, pour le moment il y a peu de contraintes techniques envisagées, mais ce sera possible à l'avenir.

Question de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 : Nous aurons besoin de connaître de façon transparente les droits à l'image sur ces captations car s'ils sont détaillés dans les comptes-rendus du comité directeur, ceux-ci ne sont disponible que tardivement.

Réponse de Franck Leygues : Toutes les questions n'ont pas été mises sur la table, et le projet est encore à travailler. L'invitation de Martin – fondateur d'Impuulse à l'assemblée générale de la FFFD est une première forme de transparence.

**Résolution n°9** : Election de membres au Comité Directeur : Anne Le Borgne et Gérard Morin,

Cooptation d'Anne Le Borgne et de Gérard Morin par le Comité Directeur en 2019 sur le mandat actuel (à courir jusqu'en décembre 2020).

Anne Le Borgne est élue au Comité Directeur à l'unanimité.

Gérard Morin est élu au Comité Directeur à l'unanimité.

**Résolution n°6** : Approbation du rapport financier de la saison 2018/2019,

Présenté par Adeline Rocher – Trésorière FFFD

Question de Wendy Regnier – Secrétaire Friselis Club Ultimate Versailles : A quoi correspondent les frais d'organisation dans la gestion sportive ?

Réponse d'Adeline Rocher : Cela correspond à la prise en charge des frais de secouristes lors des Championnats de France Beach 2018 et le pot d'honneur des Coupes de France juniors Indoor.

Le rapport financier de la saison 2018/2019 présentant un résultat positif de 5243€, le président de la FFFD propose l'affectation du résultat au fond associatif, ce qui porterait le fond associatif à 118000€.

Question de Inga Huille – Friselis Club Ultimate Versailles : A quoi sert le fond associatif ?



Réponse de Franck Leygues : il permet de supporter les difficultés particulières (par exemple les baisses de licence, ou les actions en justice), mais il permet aussi de partager et créer des projets comme le fond de développement.

[L'affectation du résultat 2018-2019 sur le fond associatif est adoptée à l'unanimité.](#)

Approbation du rapport financier de la saison 2018/2019 :

Contre : 0

Abstention : 3 voix

Pour : 4225 voix

[Le rapport financier de la saison 2018-2019 est adopté à la majorité.](#)

**Résolution n°10** : *Adoption du budget prévisionnel de la saison 2019/2020,*

*Présenté par Adeline Rocher et Franck Leygues*

*Adeline Rocher présente un budget prévisionnel à l'équilibre et rappelle la modification de la tarification des licences votée lors de l'Assemblée Générale 2018 : le tarif des licences évoluera de 1€ lors de la saison 2020-2021 et de 1€ lors de la saison 2021-2022.*

Question de Alexandre Prinnet – Président ASPTT Blois Freezgoriphyk : Pourquoi le développement serait géré en dehors de la fédération et pas plutôt le pôle France qui est maintenant plutôt structuré ?

Réponse de Franck Leygues : Le fonds de développement pourrait subventionner le pôle France ou certaines équipes.

Question d'Adeline Binger – Présidente West Disc Golf Phenomena : Sur le site internet PDGA, il est mentionné une réduction pour les joueurs dont les clubs sont affiliés directement à PDGA. Comment bénéficier de cette réduction ?

Réponse de Vincent Roy et Franck Leygues : Une convention a été signée avec PDGA en 2016 pour confirmer que seule la FFFD est habilitée en France à délivrer des licences PDGA, mais il n'y a pas d'accord financier, la réduction mentionnée sur le site internet est pour les clubs américains seulement.

Questions de Pierre Castanier – Commission Sportive LFD Auvergne-Rhône-Alpes : Concernant « les frais de péréquation » : La fédération pourrait-elle expliquer aux Ligues le calcul des frais de péréquation relatifs aux déplacements des clubs pour certains championnats nationaux ? En effet, créer un tel système est en projet à la LFDARA, concernant les frais de déplacements pour les compétitions régionales, et nous aimerions nous inspirer d'un système déjà utilisé depuis plusieurs années. »

Réponse d'Amaury Guerin : Il partagera ses outils avec les LFD.

Question d'Alexandre Prinnet – Président ASPTT Blois Freezgoriphyk : Peut-on mettre un peu d'argent les années suivantes sur le logiciel iClub pour libérer des contraintes et également sur le design des trophées ?

Question de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 : Peut-on débloquer une certaine somme pour l'évolution du logiciel iClub ?

Réponse de Franck Leygues et Amandine Constant : oui c'est possible, mais il faut trouver aussi des ressources humaines pour s'occuper de cela.

Réponse de Vincent Roy : Une évolution du logiciel iClub pour autoriser la validation des rosters des championnats régionaux par les LDF a déjà été demandée et est en cours.

Contre : 0 Voix

Abstention : 103 Voix

Pour : 4125 Voix



Le budget prévisionnel de la saison 2019-2020 est adopté à la majorité.

Le président de la FFFD propose de sortir du fonds associatif 25000€ pour être affecté au budget fédéral pour lancer la commission développement et subvenir aux projets des associations affiliées dans la continuité des subventions CNDP.

Question de Benjamin Bourdon – Président CFD 75 : Sur les 25000€ quelles seraient les affectations des projets avec la potentielle subvention de l'ANS sur le projet médiatisation ?

Question de Augustin Scala – Président Friselis Club Ultimate Versailles : Quelles seront les affectations de la potentielle subvention de l'ANS ?

Réponse de Franck Leygues : Il y aura une ventilation vers les clubs, le salariat, la communication. Cela sera décidé en fonction du montant de la subvention et si on l'obtient.

Allocation de 25000€ du fonds associatif à la commission développement adoptée à l'unanimité.

**Résolution n°7** : Remise des récompenses de la FFFD,

- STAFF FRANCE MASTER MIXTE - Inga HUILLE, Wendy REGNIER, Anthony AFFILE & Cédric TRESTARD 2e EMUC 2019 (Madrid, Espagne) et 3e EBUC 2019 (Portimao, Portugal)
- STAFF FRANCE MASTER OPEN 2019 - Cyril CAYLA et Thibault HUREL : 3e EBUC 2019 (Portimao, Portugal) et 2e EMUC 2019 (Madrid, Espagne)
- STAFF FRANCE GRAND MASTER OPEN 2019 - Olivier CHEVALIER & Benjamin FRANK : Champion d'Europe EMUC 2019 (Madrid, Espagne)
- STAFF FRANCE MASTER FÉMININE 2019 - Virginie LAHAYE, Martin OTTENWALTER & Augustin SCALA : Champions d'Europe EMUC 2019 (Madrid, Espagne)
- STAFF FRANCE MIXTE 2019 - Olivier LABBÉ, Jonathan VALLET & Jenny GAULTIER-VALLET : 2e EUC 2019 (Győr, Hongrie)
- STAFF FRANCE U17 FÉMININE 2019 - Laurent GAUTHIER, Aurélie PESCHARD, Michel VALENTIN : 3e EYUC 2019 (Wroclaw, Pologne)
- STAFF FRANCE U17 OPEN 2019 - Julien FLAMAND, Raphaël MATHÉ & Manon REUZÉ : Champion d'Europe EYUC 2019 (Wroclaw, Pologne)
- STAFF FRANCEU20 FÉMININE 2019 : Christophe DELPECH, Ludovic PESCHARD & Juliette SANSEIGNE : Champion d'Europe EYUC 2019 (Wroclaw, Pologne)
- STAFF FRANCE U20 OPEN 2019 - Déborah LE CALVÉ, Jean-Marc ROCCA & Cédric TRESTARD : 2e EYUC 2019 (Wroclaw, Pologne)
- STAFF MEDICAL EBUC – EUC – EYUC – EMUC 2019 : Matthieu BOUDET, Marie CORRIHONS, Camille DELALLE, Thomas DELALANDE, Ronan MERCERIE, Annie PROUST & Cédric WAGENTRUTZ

**Résolution n°11** : Questions diverses.

Question de Benjamin Bourdon – CFD 75 : Concernant « le jeu continu » : La généralisation du "jeu continu" en intérieur à la catégorie open après un "test" en féminin avait été confirmé lors de l'AG 2018. Le projet est aujourd'hui abrogé. Quelle en sont les raisons ? Si le choix d'un autre format pour le nouveau championnat

européen en intérieur, annoncé cette année, en est une raison prédominante, pourquoi ne pas avoir été explicite sur l'importance accordée à cela dès le début du test ?

Réponse de Amaury Guerin : À la suite du championnat d'Europe mis en place avec un format non continu, le continuous play n'a pas été généralisé en France dans une volonté de cohérence avec l'EUJF.

Question de Pierre Castanier – Président Monkey : Concernant « les prochaines compétitions fédérales de Disc Golf » : Même si ces évolutions n'ont pas encore été actées par des règlements officiels, il semblerait que les inscriptions individuelles à des NT ou des FDGC soient désormais soumises à un système de phasage selon le rating des joueurs, permettant dans un premier temps seulement aux joueurs les plus expérimentés et de meilleur niveau de s'inscrire. Tout d'abord, une étude a-t-elle été menée pour savoir quelle serait l'impact d'une telle mesure et si elle est vraiment nécessaire au vu des effectifs de joueurs français ? (Combien de joueurs de haut niveau ont été recalés de compétitions les années précédentes, combien de joueurs de niveau plus moyen ont participé à ces compétitions et n'y aurait plus accès désormais ?) Ne pensez-vous pas que ce système va empêcher la progression et l'émergence de nouveaux joueurs talentueux, mais également démotiver les clubs de Disc Golf à organiser des compétitions fédérales nationales ? (Je prends comme exemple le club des Monkey, dont plus de 80% des licenciés DG ont actuellement un rating inférieur à 900). L'existence de quelques wild cards pour le club organisateur ne résoudrait rien, quand on voit que c'est souvent 10 à 12 personnes du club organisateur qui participent à la compétition, et souvent via des licences temporaires. Existeront-elles toujours ? Il faudra alors forcément passer par des compétitions régionales C-Tier pour avoir l'opportunité de pratiquer en compétition officielle. A ce moment-là, la commission Disc Golf a-t-elle envisagé la prise en charge des frais PDGA d'enregistrement de la compétition (à l'instar des NT ou du FDGC), voire la prise en charge des frais de diplômes de DT PDGA, car le nombre de DT par clubs va sûrement devoir augmenter ?

Réponse de Sylvain Gouge : La commission Disc Golf souhaite introduire un nouveau système aux grosses compétitions pour privilégier l'accès aux meilleurs ratings. Les compétitions locales se développant de plus en plus, les nouveaux joueurs vont progresser par ces compétitions, améliorer leur rating et pourront ainsi accéder aux grosses compétitions, comme le système Ultimate à terme (Régional, National). Concernant les frais de DT : Non, il n'est pas prévu de rémunérer les DT, mais plutôt de s'adresser au club.

Questions de Hervé Bach – Président Olympique Ultimate Freezbee : Concernant « l'assurance fédérale » : Quid de l'assurance auto pour les voitures/camions que nous empruntons pour les clubs lors de nos déplacements pour les compétitions ? Un partenariat avec la MAIF est-il prévu ?

Réponse de Franck Leygues et Annie Gibier : Le contrat de la fédération n'assure pas les véhicules qu'ils soient personnels ou loués, cependant la Maif peut proposer une assurance dédiée.

Questions d'Antonin Pépin – Vice-Président Mister Friz : Lors d'un tournoi, comment assurer tous les participants ? Quel cadre donner aux joueurs non licenciés ? Lorsque nous organisons un tournoi, il y a toujours quelques personnes qui ne sont pas licenciées pour la saison en cours. La solution la plus simple est de prendre un titre de participation ponctuel pour que la personne soit assurée, mais quand cette personne a déjà été licenciée par le passé, la FFFD n'autorise pas de titre de participation. Plus généralement, il existe un Titre de Participation Tournoi qui n'est pas actif actuellement et nous souhaiterions en connaître la raison. Nous souhaitons encadrer du mieux possible la sécurité des joueurs qui participent aux événements que nous organisons sans pour autant les réserver aux seuls licenciés, et nous souhaiterions un appui plus franc de la FFFD pour éviter que des joueurs jouent sans assurance. Le titre de participation tournoi nous semble un moyen adapté et simple à mettre en place, mais peut-être en existe-t-il d'autres ?

Réponse de Franck Leygues : la fédération a pour vocation d'assurer des licenciés. Le contrat de la fédération a une option assurance tournoi à 45€ pour assurer l'organisateur. On rappelle que le certificat médical est un document non négociable pour faire participer quelqu'un à une compétition. C'est la loi dès le moment où il y a un



classement sportif. Cependant, la Maif est partenaire en compétence de la fédération, et peut répondre sur d'autres cas particuliers.

Le Président remercie au nom de son comité directeur tous les clubs et ligues pour leur active participation à cette assemblée générale.

Fin de la réunion : 17h30

Franck Leygues  
Président FFFD

Amandine Constant  
Secrétaire FFFD

Anthony Affilé  
Scrutateur

Inga Huille  
Scrutatrice

Alexandre Prinnet  
Scrutateur